



LE TRAIT D'UNION

N°25 - DECEMBRE 2010



JOURNAL D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE BRASSAC SUR AGOUT

www.brassac.fr

mairie.brassac.agout@wanadoo.fr

EDITORIAL

Une grande partie de ce numéro est consacrée à l'eau, cette richesse qui semble inépuisable mais qui se fait de plus en plus rare. Alors que dans le monde, près d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et que, chaque jour, 5000 enfants et 5000 adultes meurent de maladies liées à l'eau, à Brassac, même en période de sécheresse, nous sommes « hydriquement » riches et nous buvons une eau saine. Mais il faut administrer cette manne intelligemment et ne pas, la confier à une société qui serait ensuite condamnée pour avoir imposé un prix de l'eau illégal, encourageant la municipalité à re-municipaliser « l'eau ». A Brassac, c'est la Mairie qui gère l'eau et les avantages sont plus nombreux que les inconvénients ne serait-ce qu'au niveau des prix. Mais un tel choix n'est pas neutre et la municipalité aurait très bien pu succomber aux pseudo promesses du progrès en privatisant l'eau. Tout comme elle aurait pu sacrifier aux mêmes sirènes en autorisant la construction d'un supermarché à l'entrée du village...

Le progrès ne coule pas de source :

- Devoir se déplacer depuis Brassac à Viane pour consulter un médecin ou aller à la pharmacie à Boissezon, parce qu'on est samedi... Heureusement qu'à Brassac on a une maison médicale, ailleurs, ces péripéties se reproduiront bientôt en semaine !
- Voir peu à peu le Trésor Public disparaître : Il faudra bientôt aller à Roquecourbe ou à Castres pour trouver une perception...
- Devoir se battre pour conserver la Poste : La municipalité se félicite chaque jour que sa proposition de déplacer le tri ait été acceptée, le bureau de Poste devrait ainsi, lui aussi, demeurer à Brassac...
- Lutter chaque année pour défendre le collège La Catalanié : Les logiques comptables de l'Education Nationale ont parfois tendance à oublier les spécificités des établissements ruraux...
- Passer des heures au téléphone au moindre soucis avec EDF :

Parler à des robots en leur expliquant que des baisses de tension perturbent la cuisson de notre poulet rôti...

Face à de tels dysfonctionnements et face à cette réelle dégradation de certains services en milieu rural, on se demande si dans la société, les bienfaits du progrès sont équitablement partagés ?!

Bon, stop au pessimisme, reconnaissons que, même s'il provoque parfois d'indécents excès ou d'injustes dérèglements, le progrès a beaucoup de bons côtés ! A Brassac, on essaye d'atténuer les effets néfastes de ce progrès moderne et aveugle. Préserver la qualité de vie tout en gardant la tête sur les épaules, améliorer ce qui peut l'être sans gâcher ce qui fonctionne bien.

L'eau représente un bel exemple de ce crédo : Grâce aux travaux détaillés dans ce numéro nous pourrons profiter longtemps d'une eau potable et peu chère. Les nouveaux dispositifs de traitement devraient même éviter le désagréable goût que certains subissent en début de semaine. Mais, ce désagrément a un avantage : il nous permet de penser à l'invisible mais immense privilège d'un bébé brassagais par rapport à un bébé du Darfour : il ne meurt pas de soif.

Mesurons donc la chance de pouvoir profiter du progrès en corrigeant ses incohérences. Grâce à lui, il suffit de tourner le robinet pour éteindre sa soif ou pour se laver, c'est loin d'être le cas partout...

En cette fin d'année, souhaitons donc que 2011 soit celle du bon sens retrouvé et du réveil des consciences. Que les valeurs humaines remplacent la croyance aveugle dans la rentabilité froide et l'individualisme insensible.

Une bonne année et de belles fêtes
pour vous toutes et vous tous !

Marc Durand



S
A
N
S
E
A
U
P
A
S
D
E
F
L
E
U
R
S
!



ILLUMINATIONS L'an passé, la municipalité a fait le choix de remplacer progressivement les motifs d'illumination vétustes et fort gourmands en énergie par des motifs « leds », bien plus économes. Après la place de l'Hôtel de Ville et le Vieux Pont, de nouveaux motifs aux tons blanc-bleu prendront place Allée du Château et Avenue du Sidobre (Trois de part et d'autre). Le renouvellement se poursuivra l'an prochain.

REVEILLON
31/12
MINUIT
FEU
D'ARTIFICE
BAL
GRATUIT

LES VŒUX DE LA MAIRIE
SAMEDI 15 JANVIER 2011 au Château de la Marquise
A 17 h : SPECTACLE POUR ADULTES ET ENFANTS avec MAGIC ROLTY
Un spectacle drôle, interactif, plein d'entrain et d'humour. Pendant 1 heure, les enfants monteront sur la scène, participeront activement, joueront la comédie avec le magicien et repartiront avec un petit ballon sculpté. Magie, ventriloquie avec Chico le singe. Il y aura également Plumette la colombe et son ami Zéphir le lapin. Un spectacle de qualité mené tambour battant pour la plus grande joie des Petits et des Grands.
Michel Bouissière
A 18 h : LES VŒUX DU MAIRE - A 19 h : APERITIF OFFERT

MARCHÉ DE NOËL à Brassac
DIMANCHES
12 et 19 Décembre

• LE MOT DU MAIRE

Il est des actions municipales à grande lisibilité, suscitant parfois de grands commentaires, qui modifient fortement notre vie quotidienne : Le parc de la Marquise et le centre culturel, le rond point du Griffoul, la place de l'hôtel de Ville, la maison médicale, le lotissement de la Croix de Castres, la place St Georges, la rue de l'Esciboto, le tracé des parkings, l'alignement de la Carrièresse...

D'autres actions, plus discrètes pérennisent tout autant notre bien-être, mais elles ne se voient pas, ne se discutent pas, d'autant quelles sont souvent le fruit de réglementations nouvelles et imposées.

Le schéma d'assainissement et son suivi, l'enlèvement du plomb à chaque occasion, l'électrification, l'entretien du réseau d'eau... autant d'exemples de ces travaux indispensables mais imperceptibles.

La récurrence annuelle des coûts sur plusieurs budgets de ces programmes « enterrés » demandent des financements très onéreux toujours inscrits, qui équivalent « in fine » aux sommes de nos actions les plus « éclairées ».

Dès aujourd'hui, la définition, la restructuration et la protection de tous nos captages d'eau potable, ne vont pas générer beaucoup d'enthousiasme... Pourtant en périphérie du village : au Sers, à Cugnasse, à la Landes, au Salas, à Belfort, au Viala et au Verdier, d'importantes sommes vont être investies (près de sept cent mille euros ; plus que pour la place !) pour sécuriser et normaliser notre réseau.

Aussi, dans ce bulletin, nous vous présentons tout ce programme



qui va pour de nombreuses décennies assurer dans les règles notre approvisionnement. J'ai déjà parlé dans ces pages du coût de l'eau qui après ces travaux, ne va pas varier beaucoup grâce aux aides importantes de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Général du Tarn que nous remercions.

Mais « hors eau », nous allons aussi prochainement commencer la réhabilitation de l'ancienne usine Boyer, et celle de la maison « du bout du pont », pour réamorcer en ce début d'année notre volonté d'aménagement et de modernisation du village, en utilisant au mieux nos ressources...

Joyeux Noël et Bonne Année 2011 à chacun d'entre vous !

Damien Cros

• EAU ET CIVISME

Ce n'est pas parce que à Brassac, l'eau n'est ni rare, ni chère qu'il faut la gaspiller. De la même façon, jeter dans l'évier, les toilettes ou le sol des produits comme le white-spirit, des médicaments, de la peinture... c'est polluer l'eau. La photo ci-contre montre de la peinture bleue balancée à la Prade, polluant la nature...

Les pesticides, engrais vendus en jardinerie sont également dangereux et encore plus si on ne les dose pas correctement ! L'Académie des sciences a détecté jusqu'à 148 pesticides dans les eaux de surfaces et 62 dans les eaux souterraines. Dix ans après leur interdiction, certains pesticides sont encore présents dans les nappes phréatiques.



M.D.

• LE BUDGET DU SERVICE DE L'EAU & DE L'ASSAINISSEMENT

La distribution d'eau potable et l'assainissement collectif font partie des compétences obligatoires des communes. Le fonctionnement peut en être assuré suivant diverses modalités :

- soit par concession à une entreprise privée qui, comme il est normal, cherchera à rentabiliser au maximum ses prestations avec les conséquences qui peuvent en découler pour les abonnés,
- soit par délégation à un établissement public intercommunal (syndicat intercommunal...),
- soit, enfin, en gestion directe par la commune.

C'est cette dernière solution qui est en vigueur sur la commune de Brassac.

C'est pourquoi le Service Eau et Assainissement fait l'objet d'un budget annexe au budget principal de la commune. A ce titre, il est soumis lui aussi à l'examen et au vote du conseil municipal.

S'agissant de la section d'exploitation qui enregistre les opérations générées par le fonctionnement de ce service on peut noter, pour les années 2008 et 2009, le niveau quasi-identique à la fois des dépenses réelles approchant les 80 000€ et aussi des recettes effectives avoisinant les 160 000 € au cours de ces deux exercices.

On ne retrouve pas la même stabilité pour les investissements.

En effet, en 2008 ceux-ci ont représenté seulement 36 000 € imputables en grande partie à la station d'épuration de Belfort. Par contre, pour 2009

leur montant a approché la somme de 210 000 €. Il s'agit principalement des travaux d'adduction d'eau potable de Belfort et de ceux concernant la mise aux normes des réseaux des Places de l'Hôtel de Ville et Saint Georges en liaison avec la réhabilitation de ces espaces.



L'année 2010 est, quant à elle, particulière. En effet, le budget a été établi sans pouvoir enregistrer les prévisions des importants programmes de mise aux normes des captages et d'interconnexion dont il est question par ailleurs dans ce bulletin puisque leur montant n'était pas connu. Le principe de sincérité budgétaire qui s'impose dans le cadre d'une saine gestion ne permet pas d'inscrire des dépenses et surtout des recettes approximatives et non certaines. Les subventions ne peuvent être portées au budget qu'après réception des arrêtés les attribuant à la commune et en fixant le montant.

Maintenant que ces chiffres sont connus il sera possible et nécessaire d'inscrire les crédits budgétaires correspondants. Cela se fera par décision modificative du budget soumise à l'examen et au vote du conseil municipal.

Jean-Claude Fargues



• DOSSIER SPECIAL

Depuis toujours, à Brassac l'eau est un service municipal exploité en régie. Les services techniques, les employés municipaux, les élus gèrent au jour le jour la distribution de l'eau et le système d'assainissement. Des prélèvements sont effectués régulièrement et l'eau est traitée selon les normes européennes.

Avec l'augmentation des risques de pollution due au développement de l'urbanisation, de l'industrialisation, du tourisme et de l'utilisation de produits chimiques en agriculture notamment, la mise en place des périmètres de protection autour des captages d'eau potable destinée à l'alimentation humaine est indispensable. En effet, les points d'eau doivent être protégés efficacement contre toute activité, dépôt ou installation de nature à nuire à la qualité des eaux.

Par délibération du 28 janvier 2002, la commune de Brassac a donc engagé la procédure de mise en place des périmètres de protection. Cette procédure a permis d'obtenir un arrêté préfectoral, signé le 31 mai 2007, portant autorisation de prélèvement et d'utilisation d'eau pour la consommation humaine. Après différentes études et recherches en eau sur des secteurs déficitaires de son territoire, la commune de Brassac a souhaité engager le programme de travaux suivant :



1 Mise en conformité physique des périmètres de protection d'eau potable relative aux différents captages et abandon de certains captages au profit d'interconnexions.

* **Belfort** : Abandon du captage de Belfort 1 et conservation du captage de Belfort 2 que la commune de Brassac conserve pour alimenter le lavoir de Belfort et en secours éventuel pour le hameau. Nous sommes d'ores et déjà connectés au château d'eau de « La Garouste » de la commune du Bez qui distribue l'eau de « **La founxanso** ».

* **Combepinas** : Conservation du captage de **Combepinas**, matérialisation du Périmètre de Protection Immédiate et création de l'unité de traitement.

* **Viala – Verdier** : Abandon du captage du Verdier au profit d'une interconnexion avec **Le Viala** (40 mètres cubes par jour – mesurés en période d'étiage - seront disponibles). Alimentation du Verdier par une conduite à partir d'un surpresseur.

* **Le Bourg** :

- Réalisation d'une interconnexion entre le réservoir de Veyrié et la station de pompage de **Peyrolles** ;
- Amélioration des conditions de distribution dans le secteur des « Condoumines » ;
- Conservation de la conduite de liaison existante entre le réservoir de Veyrié et celui du Four à Chaux pour alimenter à hauteur de 5% les volumes mis en distribution ;
- La ressource du **Sers** est conservée. En plus d'alimenter les quartiers de Lafusarié et de Luzertet à partir du réservoir de Veyrié, elle permettra d'assurer éventuellement un secours partiel ou total en cas d'un dysfonctionnement ou d'une pollution durable du captage de Peyrolles ;
- Mise en place des périmètres de protection autour des captages de **La Lande** et du **Salas**.

2 Mise en place de dispositifs de traitement sur les 6 unités de distribution conservées :

* **Veyrié**

* **Four à chaux route de Lacaune**

* **Route de Castres**

* **Village de vacances**

* **Combepinas**

* **Le Viala / Le Verdier**

Le montant HT des travaux s'élève à la somme de 680.000 euros

A ce jour, la commune bénéficie des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (336.387 €) et du Conseil Général du Tarn (93.248 €).

Par ailleurs, la Commune devant être propriétaire des périmètres de protection immédiate, les parcelles de terrain seront achetées aux différents propriétaires sur la base de l'avis des domaines, clôturées et interdites d'accès.



◆ Découverte en direct de la nouvelle ressource du Viala avant busage du puits.

Trop plein de la nouvelle source du Viala qui donne 15 litres par minutes soit plus de 20 m³ par jour (en période d'étiage).
◆ Cinq mètres au dessus on aperçoit le nouveau captage.



L'AVANCEE DES TRAVAUX :

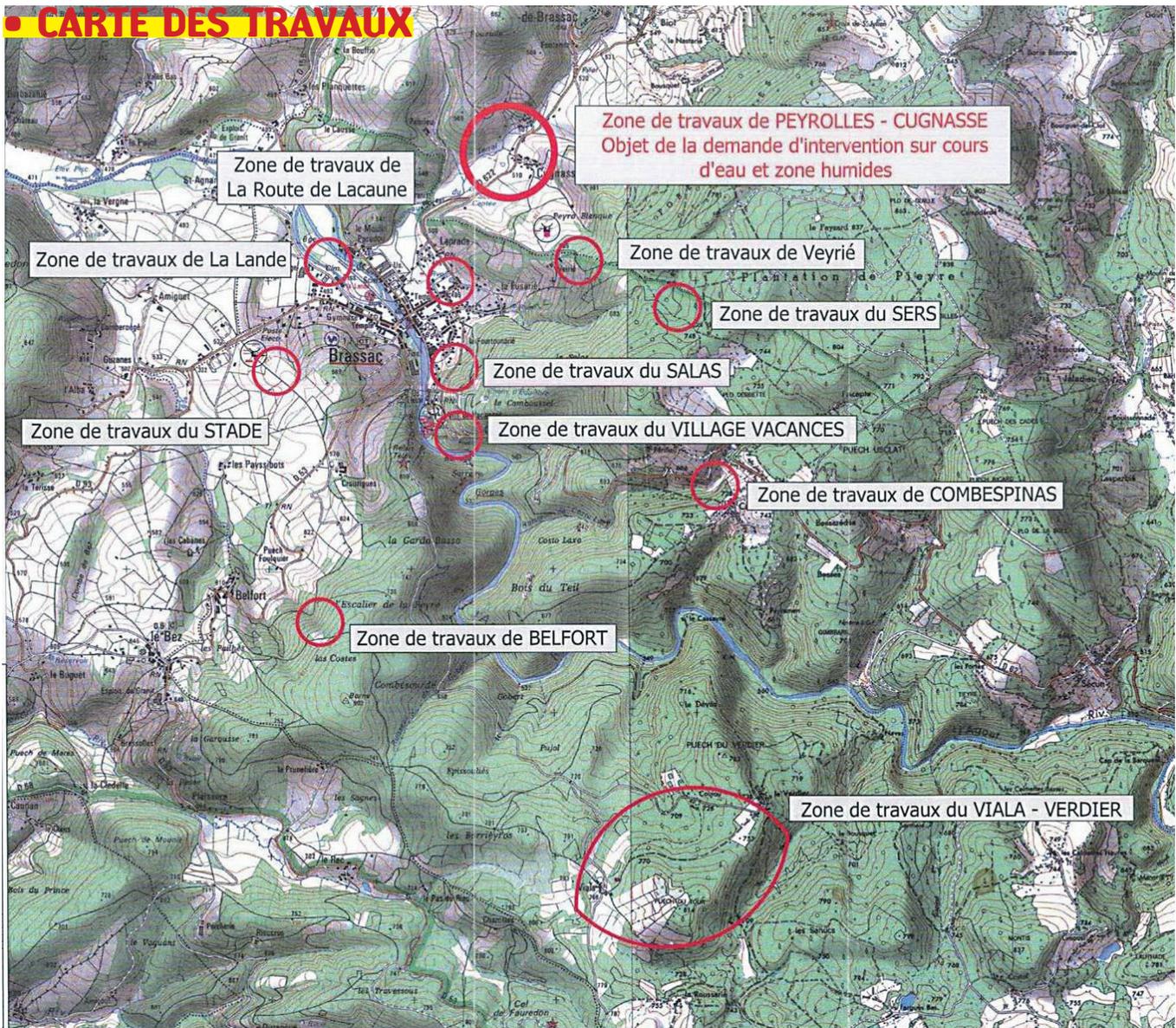
Site du Viala : Travaux terminés pour le moment ; les 2 nouvelles ressources sont captées, en attente de branchement au bassin.

Site de Cugnasse : Le branchement avec Peyrolles est terminé et opérationnel ; il ne sera mis en service que lorsque l'unité de chloration du four à chaux sera en place.

Site du Sers : En attente de déboisement des parcelles concernées (en cours) pour amélioration de la ressource ; la suite des travaux est prévue début 2011.

Station d'épuration des Payssibots : le gros œuvre est terminé ; il manque un bac à bascule de 150 litres à fabriquer sur mesure.

CARTE DES TRAVAUX



↘ Captage de La Founxanso et Station d'épuration de Belfort en travaux ↙



↗ Station d'Épuration du Bourg de Brassac

Mise en service au début des années 90, elle traite les eaux usées de tout le village. En 2011, un première tranche de travaux sera engagée pour la moderniser et optimiser son rendement.



↖ Captage du Viala :

Au premier plan, l'ancien captage. En bas, le nouveau.

Captages du Sers ↘



• TRAVAUX



AUX ECOLES : Les portes qui laissaient passer d'énormes courants d'air ont été changées. La restauration des fenêtres est envisagée. (Participation du Conseil Général 30%).

RALENTISSEUR : Pour sécuriser la sortie des enfants du demi-internat de l'ITEP du Briol, un ralentisseur a été positionné.

ANTENNE DES SERVICES PUBLICS : Dans les locaux de l'ancienne perception, les bureaux ont été cloisonnés, les menuiseries, les plâtres ont été refaits. Le Chauffage et l'électricité ont été adaptés. Pour le moment, le Trésor Public tient une permanence tous les mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 ; D'autres services devraient s'y installer.

MAISON DE SANTE : Le toit au dessus du cabinet de kinésithérapie n'avait pas été refait lors des travaux initiaux. C'est désormais chose faite : fini les fuites dans la salle d'attente ! (Participation du Conseil Général 30%).

Un détecteur de mouvement a également été installé pour économiser la lumière.

TEMPLE : Réfection des façades du mur pignon et de la salle annexe du Temple (propriété de la Commune).

STADE : Le chemin piétonnier a été nivelé et compacté. Les lices (main courante) devraient être installées avant la fin de l'hiver.

Jacques Vidal



• PERSONNEL



Comme chaque année, de jeunes étudiants ont intégré les équipes municipales. Manisson Mayfat, Hélène Mauger, Patricia Vincent, Marion Lodetti, Aurélie Jacquement, Floriane Landes et Laura Bertrand ont travaillé au camping ou à l'accueil de la piscine. Tandis que Ludovic Betton, Marc de Matos, Stéphane Forest et Anthony Gavalda ont assuré l'entretien et le nettoyage du village et de la piscine municipale. Pour 2011, les demandes peuvent d'ores et déjà être adressées en Mairie. Attention, il faut être majeur.

Pierre Landes

• ENQUETE LOTISSEMENT

La Municipalité s'interroge sur la pertinence de l'aménagement d'un nouveau lotissement et souhaiterait identifier les besoins. Si vous désirez construire à Brassac dans ce cadre et acquérir un terrain loti ou si vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé veuillez vous faire connaître en Mairie.



• LA CROIX EST REVENUE !

Convenu du temps des premiers projets d'aménagement de la place avec l'Abbé Béziat, le déplacement de la Croix de devant la Mairie a trouvé sa conclusion. Mieux qu'au cimetière où il était prévu de la positionner, cette croix qui date des missions du 19^{ème} siècle trône désormais au centre du village, en face de l'Eglise St Georges.

Lieu de rencontre de bien des générations pendant des décennies, la croix de la place de la Mairie était vermoulue et dangereuse, un soir de fête, le socle du Christ était même tombé près d'un quidam assis sur le piédestal! A l'occasion de la restructuration de la place de l'hôtel de ville elle a été

démontée et rénovée. Le bois de la croix a été remplacé, le Christ repeint et consolidé. Le monument est donc aujourd'hui en place dans le jardin des douches, près du monument aux morts et face à la statue de la vierge, à l'emplacement même où deux anciennes églises furent construites aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles puis démontées à cause d'un sous-sol instable. Aujourd'hui, plus de soucis d'affaissement, la croix est solidement ancrée sur son imposant socle en granit et restera en place probablement plusieurs siècles. Les fidèles la salueront en sortant de l'église et les enfants qui jouent pourront à nouveau s'asseoir sur ses marches.

J-M.R. et M.D.

• AVEC LES SAPEURS POMPIERS : BILAN ET PROSPECTIVES PAR LE SERGENT GALIBERT



Jean-Marie Rouanet passe régulièrement voir les Sapeurs-Pompiers au centre de secours. Il a demandé au Chef de Centre ses premières impressions après sa prise de fonctions du mois de mai :

A l'heure où j'écris ces lignes, il est encore un peu tôt pour faire un bilan complet de l'année 2010, mais,

d'ores et déjà, nous savons que les Sapeurs-Pompiers volontaires Brassagais seront intervenus plus de 200 fois pour porter secours et assistance dans les neuf communes de leur secteur géographique et parfois même au delà.

Si le chef de Centre a changé au cours de l'année, les objectifs, eux, restent les mêmes; ils sont de pouvoir en toutes périodes, en toutes circonstances, offrir à chacune et chacun un secours sûr et de qualité. Le fonctionnement du Centre de Secours ce sont 23 femmes et hommes, tous différents, qui mettent en commun leurs savoir-faire respectifs, ce sont des employeurs

publics ou privés qui les libèrent en journée, ce sont des élus qui les soutiennent.

Chaque année, des pompiers s'en vont...Retraite, travail, vie familiale, études, déménagement...Chaque année, il nous faut recruter : Pour le Centre, c'est une question de survie...Cette année, trois nouveaux sont venus toquer à notre porte, il s'agit de Anaïs Soulé employée à la maison de retraite, Benoît Galand, étudiant à Castres et Benjamin Rabassi employé chez Brassac Industrie. L'enthousiasme de leur jeunesse, leur volonté de servir nous encouragent et nous stimulent. Combien seront-ils l'an prochain? Serez-vous parmi eux? Vous avez envie d'être utile, d'aider les autres? Vous avez de 17 à... 55 ans passez nous voir le dimanche matin à la caserne ou laissez vos coordonnées dans la boîte aux lettres. Merci d'y penser... Bonne et heureuse année 2011 de la part de tout le personnel du Centre de Secours

Sergent Joël Galibert, Chef de Centre.

• ECONOMIE

NOUVEAU

Arnaud BOUSSIÈRE, Technicien supérieur du bois.

De la simple taille d'une poutre à la construction d'une maison entière ! Titulaire d'un BTS «Systèmes Constructifs Bois et Habitat», Arnaud Boussièrre travaille au sein des Etablissements Régis Boussièrre et, en parallèle d'une collaboration avec son père, il propose de nouveaux services dans le domaine de la scierie et de l'étude de structure bois. Les plans de bâtiments agricoles ou de maisons individuelles sont ainsi transformés par Arnaud en un gigantesque et minutieux assemblage où, au moyen d'un logiciel informatique, il positionne chaque pièce à sa place. A l'issue de son travail le technicien dispose de la liste de production avec les commandes de tous les éléments bois qui peuvent ensuite être fabriqués et assemblés. Il est également possible de proposer à l'acheteur la liste complète de montage afin qu'il construise lui-même son bâtiment. L'étape suivante est donc constituée par la taille et la pose qui sont pour le moment sous-traitées mais l'objectif d'Arnaud est de proposer un service de A à Z pour livrer le produit clef en main. Une maison a déjà été à l'étude, un bâtiment agricole est en projet et un modèle de logements sociaux devrait bientôt être proposé aux collectivités. Comme pour toute construction, au-delà de 170 m², les plans d'architecte sont obligatoires mais en dessous de cette superficie, Arnaud Boussièrre peut concevoir le croquis de la maison en partenariat avec le client en y apportant toutes les modifications demandées au fur et à mesure de l'élaboration des plans. Le jeune entrepreneur propose également de calculer les sections pour des éléments individuels, des charpentes ou un abri de jardin; autant dire que tout ce qui peut être fait en bois n'a aucun secret pour Arnaud. **Contact : 06 84 44 25 00 ou boussièrre@boussièrre.fr**



Etablissements Régis
BOUSSIÈRE
SCIERIE - ETUDE STRUCTURE BOIS

• ACTUALITÉS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES «Sidobre - Val d'Agout»



Zone d'activités intercommunale (au lieu-dit Plaisance, sur la commune de Saint-Germier) :

La tranche 1 a été réalisée en 2009 et les travaux d'aménagement de la seconde tranche seront achevés d'ici la fin 2010.

Deux lots ont déjà été vendus :

- une entreprise commerciale (maroquinerie) qui développe son activité entre Castres et Albi a implanté un local de stockage et bureaux administratifs.
- une autre, spécialisée dans la pose de charpente bois, va implanter un atelier et ses bureaux

Un compromis de vente a été signé avec un groupe d'investisseurs qui porte un projet important d'aménagement.

30 000 m² de bâtiments sont prévus, avec toitures photovoltaïques et prise en compte de la qualité environnementale (bardage bois, réutilisation des eaux pluviales, insertion paysagère, ...). Les bâtiments, une fois réalisés, seront rentabilisés par la production photovoltaïque et seront également mis en location ou vente pour les entreprises. Le permis de construire a été signé et l'instruction de ce dossier est en cours.

D'autres entreprises (du secteur «travaux publics», «ingénierie» ou «électricité») recherchent des terrains et ont pris contact avec la communauté de communes. Le développement de cette zone d'activités devrait générer de nouvelles ressources fiscales qui contribueront (dans le cadre de la mutualisation intercommunale) au maintien d'un dynamisme économique sur l'ensemble du territoire «Sidobre - Val d'Agout».



Collecte sélective des déchets ménagers : LE TRI C'EST UTILE !!



Les dernières mesures prises au niveau national ou européen vont nous inciter à **trier mieux et en plus grande quantité nos déchets**. La qualité de notre tri réduira donc d'autant le coût de la facture globale.

Le CABAS : indispensable au quotidien pour porter vos emballages recyclables au bac à couvercle jaune. Les cabas sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie.

Le VERRE : avec une collecte moyenne d'environ 34 kg /an /habitant notre commune reste en dessous de la moyenne nationale.

Utilisez donc les récup'verre qui sont en place dans le village.



Le Président de la Communauté de Communes : J-M. Fabre

• SOCIAL : LES RESTOS DU CŒUR ONT ROUVERT,

L'antenne des Restos du cœur de Brassac a rouvert au 1, allée du château depuis le 2 décembre 2010. Les permanences ont lieu le jeudi soir de 16h à 19h30 et le samedi matin de 9h30 à 11h30. Pour une demande d'inscription ou des dons, contactez Sylvie au 06.70.32.55.07. La perception s'en va, les restos du cœur arrivent : tout un symbole !!

Patrick Chicanne et M.D.



• SANTE : MAISON PLURIDISCIPLINAIRE

A l'occasion du premier anniversaire de la Maison pluridisciplinaire de santé les professionnels ont pris l'initiative d'organiser une petite cérémonie pour souffler la première bougie. Le nouveau Sous-préfet Colin Miège était invité et il en a profité pour visiter les locaux du rez-de-chaussée avec le docteur Guiraud mais aussi, à l'étage, le demi-internat de l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique du Briol accompagné par le directeur Bocquillon. Il s'est déclaré agréablement surpris de trouver de telles installations en milieu rural. Le député Folliot était également là et, avec Damien Cros, les élus ont remercié la directrice de la DASS madame Sgro et le directeur de la cpam monsieur Da Villa pour leur présence ainsi que tous les financeurs qui ont permis de mener à terme ce projet exemplaire qui a coûté plus de 2 millions d'euros subventionnés à 80 % !

EDUCATION

ECOLE LOUIS CAVAILLES

En plus des 3 professeurs Anne Gatumel, Sylvie Marc et Lydie Donnadieu, une aide maternelle, 4 remplaçants, un coordonnateur de réseau et un professeur pour les élèves en difficulté interviennent à l'école. 72 enfants, avec 35 écoliers à la maternelle pour assurer la relève, travaillent et s'épanouissent tout au long de l'année scolaire. Piscine, cinéma mais aussi spectacles avec la FOL ou rencontres sportives par cycle comme le cross ou l'accrosport constituent des activités péri-scolaires qui sont aussi rythmées par un thème commun à tous les niveaux. Cette année, en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, les enfants travailleront sur l'énergie. Les petits continuent leur potager et les grands partiront en voyage. Loto le 21 janvier.



LA PRESENTATION

Quatre professeurs des écoles encadrent les 42 enfants : Thierry Sablayrolles, Virginie Chazottes, Cathy Mas pour les élèves en difficulté et la directrice Marie-Hélène Valette. Avec Marlène Fritzen, Nicole Cavailès et Marie-Line Schneigg les profs éduquent et encadrent les écoliers de la maternelle au CM avec chaque année un thème précis. Cette année : « La communication et la découverte du patrimoine ». Au fil des saisons, les enfants bénéficient aussi d'activités annexes comme la piscine, «Ecole et cinéma», ou les animations proposées par l'Espace Culturel de la Marquise. Ils profitent également d'un parc informatique entièrement rénové et de sorties pédagogiques à thème. Toute l'école vous donne rendez-vous pour son loto le 9 janvier ! *M.D.*



ENFANCE

CLAE : Le Centre de Loisirs Associé à l'Ecole, avec Eric, Muriel et Patricia, encadre les élèves de l'Ecole Louis Cavailès tous les jours de 7 h 30 à 8 h 30, de 12 h à 13 h 30 et de 16 h à 18 h 30.

CENTRE DE LOISIRS : Souvenirs et à venir avec l'association Loisirs Enfance Jeunesse

41 enfants et jeunes de 10 à 15 ans sont partis à Paris du 11 au 17 Juillet 2010. C'est dans l'ambiance parisienne estivale que se sont déroulées les visites des lieux les plus emblématiques de la capitale : de l'Assemblée Nationale à Euro-Disney, défilé et feu d'artifice du 14 juillet... Un grand merci à toute l'équipe d'animation et les bénévoles accompagnants qui ont permis la réussite de ce séjour.

A VOS AGENDAS.

Et de 6 ! La sixième édition «Séjour Ski» aura lieu du 28 février au 4 mars 2011 à Ascou-Palhères. Il est destiné aux enfants et jeunes nés entre 2001 et 1994. Du débutant au plus chevronné, chacun progresse en pratiquant cinq à six heures de ski par jour ; sans oublier la bonne ambiance, la convivialité et la boum du jeudi soir.

Prix tout compris : entre 235 € et 375 € en fonction du quotient familial (déduction de la participation CAF, MSA, autre...). Le nombre de participants étant limité, prière de s'inscrire rapidement auprès d'Eric SAUR, Centre de Loisirs : 05.63.74.81.24 entre 16 h 30 et 18 h 30 et le mercredi toute la journée où les dossiers seront disponibles. *Eric Saur*

CRECHE LA SOURIS VERTE

Le mois de décembre a été ponctué par la venue du photographe qui a tiré le portrait de chaque enfant et pris une photo de groupe. Puis, par le goûter de Noël qui s'est clôturé par la visite du Père Noël.

Fermatures : Noël : Du vendredi 17 décembre au soir au lundi 3 janvier au matin.

Lundi de Pâques : le 25 avril - Lundi de Pentecôte : le 13 juin

Ascension : Jeudi 2 juin et vendredi 3. Jeudi 14 et vendredi 15 juillet. - **Vacances d'été** du vendredi 22 juillet au lundi 22 août au matin.

AU COLLEGE

MERCI LE CEPPE !

L'Inspection Académique du Tarn a décidé à la rentrée d'attribuer des moyens supplémentaires au Collège de Brassac, permettant ainsi la création d'une classe de 4^{ème} supplémentaire. L'ensemble de la communauté scolaire se félicite et apprécie cette décision qui n'aurait sans doute pas été si favorable sans l'admirable travail du Collectif des Enseignants, Personnels et Parents d'Elèves, le fameux «CEPPE». Depuis plusieurs mois, les actions du CEPPE ont en effet permis de sauver une classe et deux postes sur le collège mais aussi d'ouvrir un vrai débat sur les moyens à mettre en œuvre pour valoriser les qualités reconnues du collège et préserver les effectifs.

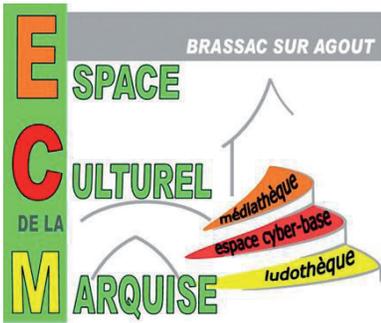


AVEC LES JOUEURS DU C.O. !

« Ils sont bien les élèves ici ! » C'est ce qu'ont constaté Romain Teulet, Alexandre Albouy et Yannick Caballero, trois joueurs de rugby du Castres Olympique venus assister à l'arrivée du cross du collège. Sur l'invitation de la Principale Anabelle Daude et par fidélité en amitié au prof de sport Marc Milhau, les trois pièces maîtresses du C.O. ont signé 262 autographes, un pour pratiquement chaque élève et aussi quelques uns pour le personnel. Puis, après un goûter où ils ont pu échanger avec petits et grands, ils ont remis les 24 médailles des trois meilleurs élèves filles et garçons des classes de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Voici les couples vainqueurs de chaque niveau : 6[°] Ophélie Maille et Vincent Ferré - 5[°] Léa Palaysi et Robin Icher - 4[°] Marion Carausse et Romain Fregeville - 3[°] Leila Bellomusto et Lionel Ménard. Les filles ont eu droit à la bise des rugbymen et les garçons à celle de Madame la Principale !



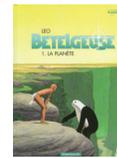
CULTURE



**B
D**

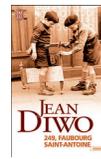
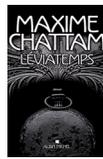


Le nouveau Largo Winch



L'intégrale de la série humaniste de science fiction

**R
O
M
A
N
S**



BRAVO

La soirée cabaret fut une superbe réussite qui a emballé près de 200 personnes. Un partenariat entre la bibliothèque départementale, l'Espace Culturel de la Marquise et la MJC à renouveler !



LUDOTHEQUE

4 JEUX surdimensionnés ont été acquis. Petit(e) s et grand(e)s peuvent venir s'amuser ou louer ces jeux pour une soirée en famille ou entre amis !



PROJET 2011

SI MON VILLAGE M'ETAIT CONTÉ.....

- Fil rouge : expo photos, textes, œuvres . . .
- Soirée conte sur le petit train
- Une soirée ou une matinée en occitan avec Serge Gayral
- Soirée cabaret



Exposition mémoire à la médiathèque qui retrace l'histoire du village et rassemble photos et anecdotes (croustillantes ou pas) : combinaison de textes et de photos sur le principe d'avant et après. Des industries d'hier . . . à celles d'aujourd'hui
Des foires d'antan . . . aux foires d'aujourd'hui
Des commerces disparus . . . aux commerces existants
La gare du petit train . . . à la caserne des pompiers...
Des cadets de Brassac d'hier aux sportifs d'aujourd'hui...
Et aussi : Les personnalités qui ont marqué le village d'hier à aujourd'hui . . .

APPEL : Si vous possédez des documents anciens : photos, films... de notre village et que vous acceptez d'en faire profiter la population, merci de contacter Patricia Landes ;
Téléphonez au 05 63 72 49 37 ou ecmbrassac@orange.fr
Ou envoyez un mail à : ecmbrassac@orange.fr

SPECIAL FÊTES



L'Espace Culturel de la Marquise en chiffres :

2009 : 9836 documents empruntés
2010 : le cap des 10 000 a été passé en décembre ainsi que les 800 adhésions :

FERMETURE DE L'ESPACE CULTUREL : DU 23 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER INCLUS

ESPACE CYBER BASE BRASSAC

La fréquentation de l'Espace Cyber-base poursuit sa progression depuis son ouverture en février 2009. Au 30 novembre 2010, 481 personnes, de tous âges, sont inscrites dans l'Espace Cyber-base. Les usagers proviennent, pour plus de 66 % d'entre eux, du SIVOM de Brassac.

QUELQUES ACTIONS RECENTES :

Mardi 28 septembre : venue de 5 animateurs du réseau Midi-Pyrénées pour un atelier «GPS de randonnées». Publication d'un article dans le e-magazine Midenews et diffusion auprès de 35 000 abonnés. **Mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 octobre** : Participation aux Journées Nationales du Réseau Cyber-base à Paris. Animation d'un atelier pendant 3h30 sur le Développement Durable. Elaboration d'une charte et proposition d'ateliers à destination des animateurs du réseau. **Jeudi 28 octobre** : accueil du Centre de Loisirs de Burlats (20 enfants) pour un atelier sur la découverte de la musique. Dernière visioconférence : pour 2010 : mercredi 8 décembre à 19h30 avec Hubert Reeves « Astronomie et Ecologie ». Moment festif avec grignotage ensemble !

EN PROJET :

Programme des Ateliers : il a été diffusé mi-octobre et propose de nombreux ateliers pour tous les publics, débutants ou perfectionnés. Après une coupure lors des vacances de Noël, la prochaine programmation débutera début janvier 2011.

Itep : développement de plusieurs projets tout au long de l'année avec les élèves du Demi-Internat de Brassac.

Actualisation du parc informatique : 3 ordinateurs vont désormais fonctionner avec Windows 7 (en remplacement d'XP). Mais tous restent avec le double boot Linux Ubuntu.

Pier André

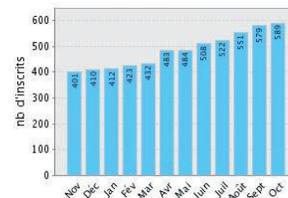
ARTICLE PARU SUR LE SITE « MIDE NEWS »

Avec près de 60 implantations, le Réseau Cyber-base de Midi-Pyrénées est aujourd'hui le plus important de France. En amont des services ouverts au public, le Réseau doit notamment développer les compétences des animateurs.

C'est dans cette optique qu'Ardesi a organisé le 23^e atelier pratique du Réseau régional à Brassac, dans le Tarn, dédié aux usages des GPS dans le cadre des activités de loisirs, telles que la randonnée, à pied, à cheval ou en VTT. "La diffusion massive des GPS pour les automobiles fait oublier que les systèmes de géolocalisation sont désormais adaptés à d'autres modes de déplacement, explique Pier André, animateur de l'espace Cyber-base de Brassac labélisé en février 2009 et qui connaît un franc succès depuis son ouverture. L'importance de la filière du tourisme dans la région justifie que le Réseau Cyber-base développe des ateliers et des animations destinées aux acteurs de ce secteur et au grand public." Plus précis, les GPS de nouvelle génération fournissent en effet des indications plus riches que les matériels qui se sont imposés dans les voitures, notamment en ce qui concerne les altitudes. "Un des objectifs est de permettre aux randonneurs de concevoir eux-mêmes leurs traces et leurs itinéraires, principalement en tirant profit des nombreuses ressources disponibles gratuitement sur Internet", conclut Pier André.

Pascal Boiron, Midenews

| rang | communes | nb. |
|------|----------------------|-----|
| 1 | Brassac | 238 |
| 2 | Castelnau de Brassac | 50 |
| 3 | Le Bez | 30 |
| 4 | Cambournes | 21 |
| 5 | Burlats | 13 |
| 6 | Anglès | 13 |
| 7 | Autre | 11 |
| 8 | Ferrières | 10 |
| 9 | Vabre | 9 |
| 10 | Lamontéarié | 8 |



• VIRADE DE L'ESPOIR

La Virade 2010 a rapporté 7814 € à l'association « Vaincre la mucoviscidose ». Francine Marcou, présidente de l'antenne de Brassac souhaite désormais faire une pause dans l'organisation de cette manifestation pour diverses raisons liées aux contraintes d'organisation et de collecte. Elle souhaite remercier toutes les associations, Damien Cros et les Conseillers Municipaux de Brassac, les bénévoles, les partenaires, les donateurs, les sympathisants et toutes les personnes qui se sont associées et qui, depuis 16 ans, ont soutenu cette cause. Elle avoue que cette décision a été très difficile à prendre mais pense qu'il faut savoir arrêter quand cela devient trop difficile. Le combat n'est pas terminé et recommencera après une pause pour recharger les batteries.

M.D.



• MAISON DES JEUNES

La MJC du pays brassagais propose toujours plus d'ateliers ! L'atelier du mouvement, club ski-montagne, Kayak, Randonnée, Judo, Peinture sur soie, Jeux de société, Art création, Activités manuelles, Vannerie, Espagnol, Occitan, Badminton, Tennis de table, Œnologie, Brassac'Art peinture... Parmi cette kyrielle d'activités quelques unes attendent encore quelques participants pour fonctionner à plein régime :

Tai Chi chuan : Art martial chinois, gymnastique appréciée pour son rôle de fortifier le corps et d'assurer la santé.

Brassac'Art Modelage : Des stages de modelage, sculpture, Raku... avec Anne-Lise Le Gargam sont programmés.

Danses de salon : Tango, paso doble, polka... Quelques danseurs supplémentaires, isolé(e)s ou en couples sont les bienvenus !

Chorale enfants : Animée par Monique Blanc, une petite dizaine d'enfants attendent d'autres choristes pour se lancer vraiment !

Pour toute information ou inscription : Plaquette disponible au bureau d'accueil de la Mairie et permanence au premier étage chaque jeudi à 18 h.

M.D.

• ASSOCIATION ANNIVERSAIRE

DU 18 AU 22 MAI,

LE VTT X CROSS

SOUFFLE SES 10 ANS



AVEC UNE ÉPREUVE INSCRITE AU PROGRAMME DE LA COUPE DE FRANCE !



SPORT

RUGBY : LES JUNIORS MONTRENT L'EXEMPLE AUX PETITS

Vainqueurs de presque tous leurs matchs en phase de brassage, les protégés de Jean-Philippe Maury ont terminés premiers de poule. Ils ont ensuite attaqué la deuxième partie de la saison en catégorie « Philippon » avec le secret espoir d'aller le plus loin possible en championnat des Pyrénées et pourquoi pas en championnat de France. Locomotive de l'école de rugby dont ils sont les aînés, ils montrent l'exemple à tous les petits de l'Union Sportive Brassac XV : De 7 ans à 13 ans les rugbymen en herbe jouent avec l'entente montagne dans des équipes à 6, 8, 10 ou 12 joueurs. Puis de 15 à 17 ans, ils évoluent comme les grands sur le terrain en entente avec le Castres Olympique.



FOOT : L'ECOLE DE FOOT REVIGOREE

Après une mauvaise passe il y a quelques années, l'école de foot est de nouveau en bonne santé ! Grâce à l'entente montagne et sous la responsabilité de Serge Alberti de Brassac et Christian Fournès de St Salvy 9 équipes évoluent dans les différents championnats avec une quarantaine de licenciés brassagais.

- **U7** : Deux équipes avec comme responsables de Brassac : Ludovic Betton, Kinou Calvet et Candy Azaïs. - **U9** : Deux équipes avec comme responsables de Brassac : Ludovic Betton, Nathan Méhal et les parents, Mrs Lopez et Donadieu. A noter que deux jeunes joueurs, Alexandre Granel et Mavrick Dié ont eu leur diplôme de jeune animateur et vont pouvoir donner un coup de main à l'entraînement de ces jeunes. - **U11** : Entente Sidobre Montagne 1 - **U13 à 9** : Entente Sidobre Montagne avec Jordane Condon et Christophe Hérial. - **U15** : Une équipe à 11 et une équipe à 7 coachée par Laurent Provost, Jean-Philippe Dié et Pierre Granel. - **U17 à 11** : Entente Sidobre Montagne entraînée par Pierre Granel et Jean-Philippe Dié.

M.D.



ENVIRONNEMENT : PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT-LANUEDOC Débat sur l'avenir de notre territoire

Le Parc vit un moment important : son label national, attribué en 1999, expire courant 2011. La Région Languedoc-Roussillon, la Région Midi-Pyrénées, le Département du Tarn, le Département de l'Hérault, les 121 communes du périmètre d'étude, travaillent depuis plus de 3 ans avec l'ensemble des partenaires du Parc au renouvellement de ce label pour la troisième fois. Pour l'obtenir, ils doivent définir, à travers une charte de territoire, les orientations d'un nouveau projet pour douze ans. Pour le Haut-Languedoc, la charte identifie, à l'horizon 2023, les priorités en matière de

développement économique et social, d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement, d'accueil touristique. 8 réunions publiques sont organisées afin de présenter le projet de Charte aux habitants, avant une enquête publique courant 2011. Dans la région, une réunion aura lieu jeudi 6 janvier 2011 à Vabre à 18h, salle polyvalente et jeudi 3 février à Bout-du-Pont-de-l'Arn à 18h, salle polyvalente. Chacun y est invité à s'exprimer et à réagir sur un projet qui engage notre territoire. Le projet de charte est d'ores et déjà consultable dans son intégralité sur www.horizon2021.fr, rubrique « documents officiels ».

LE PATRIMOINE NATUREL DE LA COMMUNE

Même s'il peut sembler rébarbatif, cet inventaire démontre la richesse de la flore de la zone du Camboussel et prouve que la biodiversité est aussi à nos portes. Liste des arbres, arbustes et plantes herbacées du bois du Camboussel réalisé au printemps 2010 par Pierre Roque et les services de l'ONF :

Les fougères :

Capillaire (*Asplenium trichomanes*)
Capillaire noir (*Asplenium adiantum-nigrum*)
Dryopteris écaillé (*Dryopteris affinis*)
Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*)
Osmonde royale (*Osmunda regalis*)
Polypode vulgaire (*Polypodium vulgare*)
Scolopendre vulgaire (*Scolopendrium vulgare*)

Les arbustes :

Aubépine blanche (*Crataegus monogyna*)
Bourdaine (*Frangula alnus*)
Buis (*Buxus sempervirens*)
Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
Clématite vigne blanche (*Clamatis vitalba*)
Fragon ou petit houx (*Ruscus aculeatus*)
Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)
Genévrier commun (*Juniperus communis*)
Groseiller à grappes (*Ribes alpinum*)
Prunelier (*Prunus spinosa*)
Houx (*Ilex aquifolium*)
Noisetier ou coudrier (*Corylus avellana*)
Rosier des chiens (*Rosa canina*)
Sureau noir (*Sambucus nigra*)
Viome obier (*Viburnum opulus*)

Les arbres :

Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
Châtaignier (*Castanea sativa*)
Chêne rouvre ou chêne sessile (*Quercus sessiflora*)
Erable champêtre (*Acer campestre*)
Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
Hêtre (*Fagus sylvatica*)
Marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*)
Merisier (*Prunus avium*)
Merisier à grappes (*Prunus padus*)
Orme (*Ulmus glabra*)
Pin maritime (*Pinus maritima*)
Robinier (*Robinia pseudacacia*)
Saulle cendré (*Salix cinerea*)
Tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*)

Les plantes herbacées :

Aconit tue-loup (*Aconitum vulparia*)
Ail des ours (*Allium ursinum*)
Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*)
Aliaire (*Alliaria petiolata*)
Ancolie vulgaire (*Aquilegia vulgaris*)
Anémone sylvie (*Anemone nemorosa*)
Armoise
Benoîte commune (*Geum urbanum*)
Berce sphondyle (*Heracleum sphondylium*)
Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*)
Bryone dioïque (*Bryonia dioica*)
Canche flexueuse (*Descampsia flexuosa*)
Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*)
Compagnon rouge (*Silene dioica*)
Dent de chien (*Erythronium dens-canis*)
Dentaire pennée (*Cardamine heptaphylla*)
Digitale pourpre (*Digitalis purpureum*)
Epervière des murs (*Hieracium murorum*)

Epilobe des montagnes (*Epilobium montanum*)
Euphorbe réveil-matin (*Euphorbia helioscopia*)
Fraise des bois (*Fragaria vesca*)
Gaillet gratteron (*Galium*)
Genêt à balais (*Cytisus scoparius*)
Genêt velu (*Genista pilosa*)
Gesse noire (*Lathyrus niger*)
Géranium herbe à Robert (*Geranium robertianum*)
Géranium des bois (*Geranium silvaticum*)
Germandrée petit chêne (*Teucrium chamaedrys*)
Sauge des bois (*Thymus serpyllifolius*)
Gouet maculé ou pied de veau (*Arum maculatum*)
Iris faux acore (*Iris pseudacorus*)
Jonc sp (*Juncus sp*)
Lamier jaune (*Lamium album*)
Lampsane commune (*Lapsana communis*)
Lathraée clandestine (*Lathraea clandestina*)
Lis martagon (*Lilium martagon*)
Luzule des bois (*Luzula sylvatica*)
Lysimaque des bois (*Lysimachia nemorum*)
Mercuriale (*Mercurialis perennis*)
Mélampyre des prés (*Melanthera pratensis*)
Mélisse uniflore (*Melissa uniflora*)
Millepertuis élégant (*Hypericum pulchrum*)
Orpin reprise (*Sedum telephium*)
Oseille commune (*Rumex acetosa*)
Petite pervenche (*Veronica minor*)
Primevère officinale (*Primula veris*)
Renoncule à feuilles d'Aconit (*Ranunculus aconitifolius*)
Ronce (*Rubus*)
Scabieuse colombarie
Scille (*Scilla lilio hyacinthus*)
Scrofalaire des bois (*Scrofularia nodosa*)
Silène enflée (*Silene vulgaris*)
Stellaire holostée (*Stellaria holostea*)
Violette des bois (*Viola reichenbachiana*)





• MEMOIRE : • 11 NOVEMBRE ; LETTRE D'UN POILU

Mieux que tous les discours cette lettre d'un poilu à sa femme qui vient d'accoucher nous montre comment, ceux qui ont défendu la France durant la première guerre mondiale, ont souffert physiquement mais aussi moralement. M.D.

Auxence, 28 juin 1917

Tous les soldats en sont arrivés à un point de découragement extrême. On ne veut plus marcher. On

a tous solidairement signé une protestation contre la continuation de la guerre.

Ma bien chérie. J'ai reçu ton télégramme. Que je suis content et inquiet! Comment vas-tu, chérie, comment va notre fillette? As-tu bien souffert? As-tu pu avoir un médecin? Avais-tu trouvé une nourrice? Restecourageuse ma chérie. Pense à notre fillette. Comment l'appelles-tu? Fais-moi vite savoir son nom. Qu'il me tarde de la voir, que je suis impatient de revenir.

Mais mon retour est encore bien loin, plusieurs mois certainement. Que je regrette qu'elle ne soit pas née un an plus tôt! Dis-moi que notre enfant vivra, il me tarde de savoir. De quelle couleur sont ses yeux? Comment sont ses menottes? Sera-t-elle jolie? Que je voudrais qu'elle te ressemble. Je l'aime, vois-tu, je l'aime autant que je t'aime. Garde mes lettres, si je ne revenais pas, elle pourra les lire plus tard, elle saura que son papa l'a bien aimée.

La Section Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre, Veuves et CATM de Brassac a tenu son Assemblée Générale. A cette occasion, le président Bouissière a remercié les communes du secteur qui apportent un aide financière à l'association. La Mairie de Brassac, depuis un accord avec la Municipalité Caminade, participe quant à elle en offrant trois fois par an, gerbes, vins d'honneur et assistance technique. Elle a d'ailleurs récemment changé totalement le système de sonorisation utilisé lors des cérémonies.

• ANIMATION : NOEL ENSEMBLE AVEC LA MAISON DE RETRAITE

La municipalité est partenaire de cette opération initiée par la Fondation de France et reprise à son compte par la maison de retraite de Brassac. Avec l'objectif de rassembler les brassagais et les générations, de « sortir » les pensionnaires de leur quotidien et de partager ensemble les bons moments qui parfument toujours la période des fêtes de fin d'année, un apéritif, un repas et un bal animé par «1,2,3 MUSETTE» auront lieu le **JEUDI 23 DECEMBRE** à partir de **MIDI**. Elus, commerçants, acteurs de la maison de retraite et familles des résidents, membres des associations ainsi que les enfants du village ont été ciblés pour participer à la fête mais celle-ci est ouverte à tout le monde. Chacun peut donc se joindre à cette manifestation sympathique et festive en réservant au 05 63 74 01 49. (apéro, repas : 15 €). Bal gratuit ouvert à tous à partir de 15 h. M.D.

FETES DE BRASSAC : Mises au point du président

En tant que délégué à l'animation et aux associations mais aussi en tant que président du comité des fêtes (deux fonctions qui ne sont pas frappées par la loi sur le cumul des mandats et dont la seconde est disponible pour qui le souhaite...), je me sens le mieux placé pour vous parler des Fêtes de Brassac et rétablir la réalité. Ces festivités au rayonnement régional et à l'impact économique indéniables ont (encore une fois) déchainé les passions estivales alors que, depuis 20 ans qu'elles sont organisées par la même équipe, aucun incident grave n'est venu assombrir leur bilan. Certes, la population du centre supporte quelques jours difficiles et la vie du village est fortement perturbée mais la grande majorité des gens aiment les fêtes, les familles s'y retrouvent, le lien social s'y consolide... et les retombées sont beaucoup plus importantes que l'on croit pour une grosse frange du commerce local.

En 2010, contrairement aux rumeurs colportées, il y a eu moins d'incidents qu'en 2009 : les bilans officiels de la gendarmerie, de la Croix rouge, des Sapeurs pompiers envoyés à la Préfecture l'attestent noir sur blanc. Mais quelques signaux ne trompent pas. Les quelques individus non alcoolisés venus régler des comptes entre gens de la ville et qui ont forcé la gendarmerie à intervenir le samedi soir n'avaient rien à faire là, mais leur présence montre qu'une trop grosse affluence est source d'ennuis. De même, les campeurs visqueux et irrespectueux qui ont pourri le stade de foot prouvent qu'on ne peut plus faire confiance aux gens pour qu'ils se comportent en êtres humains dès lors qu'ils évoluent en troupeaux.

Aujourd'hui, le problème est que le succès des fêtes risque de nous dépasser. Même si 99 % des personnes s'amuse dans un bon esprit et respectent le village, les 1 % restants sont, aux deux sens du terme, «des fouteurs de m...». Et plus la foule est importante, plus ces 1 % sont nombreux, c'est hélas mathématique. En visitant le site du stade de la lande le mardi après les fêtes, j'ai eu honte vis-à-vis du club de foot que je souhaite remercier ici publiquement pour sa compréhension et sa participation au nettoyage (!). Nous sommes en train de franchir une étape importante de la vie des fêtes et du village. En tant que président, face à de tels comportements et pour stopper le processus, j'étais partisan de ne pas organiser de fêtes en 2011. J'en avais également assez de

perdre mon temps et de faire perdre le leur à d'autres pour que le résultat de tant d'efforts soit finalement gâché par des inconnus et sujet aux polémiques les plus basses, alimentées par des rancœurs injustifiées. Mais face aux enjeux évoqués plus hauts et pour ne pas décevoir les vrais amoureux des fêtes, je n'ai pas voulu abandonner le navire, même si la tempête menace.

Le comité s'est réuni fin octobre en assemblée générale extraordinaire ouverte à tous. Hélas, hors comité, seuls deux gendarmes et le Maire se sont sentis concernés... Une grosse trentaine de membres du comité étaient tout de même présents ce soir-là et j'espère que les bonnes volontés affichées se concrétiseront. Des commissions devraient mieux distribuer les tâches et le pôle sécurité va faire l'objet d'un travail en partenariat entre une équipe spécifique du comité et les autorités pour aboutir à une convention avec la gendarmerie. Celle-ci devrait apporter un peu de sérénité face aux diverses menaces et aux soucis de comportement qui privent les brassagais et les « vrais festaiers » du plaisir de festoyer.

Malgré ma volonté de calmer les esprits et ma proposition d'enlever un jour de fête, la majorité des présents a choisi de conserver 5 jours... Pour ne pas étouffer ces bonnes résolutions récentes et faire confiance aux nouveaux responsables des commissions, le vote sera respecté. Par contre, en accord avec la Mairie, le camping sauvage ne devrait plus être ni organisé, ni autorisé (ni au stade de foot, ni ailleurs). Tant pis pour ceux qui, pendant 5 jours, venaient en « alcooleries de vacances » avec la bénédiction des parents... ! J'avais pourtant averti « les idiots » et « les abrutis » irrespectueux dans l'éditorial du programme des fêtes 2010 : « Si un jour il n'y a plus de telles fêtes à Brassac, qu'ils sachent que ce sera à cause d'eux... » Autre facteur important, face à l'ampleur du phénomène « Fêtes de Brassac », pour le maîtriser le mieux possible, il est appréciable de pouvoir garder un pied à l'intérieur de cette véritable petite entreprise aux rouages complexes et aux vastes ramifications.

Les fêtes 2011 seront donc un test : soit elles se passent bien et tout repartira sur des bases solides, soit de nouveaux problèmes surgissent, prouvant que nos craintes étaient justifiées et là, il faudra réagir de façon plus radicale.

Marc Durand



• L'OCTOGONE

(pour ceux qui aiment la lenga nostra : rendez-vous à l'atelier occitan de la MJC. Tél : 05 63 74 01 12)

DU TEMPS DE JEAN-PIERRE (suite)

...Ceux qui avaient moins de récolte ou qui n'avaient pas de paires de bêtes attelées assez fortes (ou même peut-être pas assez d'argent pour en acheter) battaient au fléau. Pour cela, il fallait choisir des journées suffisamment chaudes pour que les épis soient bien dépiqués. Une fois la récolte étendue au sol et soumise aux rayons brûlants du soleil, on mettait quatre hommes capables et qui s'entendent bien : tac - tac - tac - tac... Les femmes et les enfants défaisaient les gerbes, remuaient la paille, amassaient le grain et le vannaient. Le manège était une machine avec de belles dents qui tournaient brusquement pour égrener les épis : le grain tombait sur le sol bien tassé ; il fallait ensuite le ramasser et le vanner.

Le paysan avait tout un système de roues et de roulettes dentées qu'il fallait amener avec une paire de bœufs capables. Les bœufs étaient attelés à un timon relié au tourne-van de forme ronde : de là, le nom de la machine. Plus les bœufs allaient vite, plus la machine dépiquait de gerbes qu'il fallait présenter déliées et éparpillées, en prenant garde à ne pas se laisser prendre les mains par les dents. Au début du siècle, nous vîmes les premières machines à vapeur, mais nous en reparlerons.

Une fois la récolte mise à l'abri, à Comba granda, comme partout ailleurs, on pouvait souffler un peu. Mais on ne restait pas sans rien faire pour autant. Dès qu'on avait enlevé les gerbes de par les champs, on enlevait le fumier de l'étable des brebis et on labourait une paire de sillons pour semer des raves qui naissaient à la première bruine et qu'ainsi on buttait avant l'hiver. Dès qu'une saison était passée, tout aussi bien autour du quinze août, on se mettait à labourer pour le seigle et l'avoine.

A la fin août, avec la pleine lune, on faisait la ramée (ou de la rame si vous voulez). On émondait les frênes branchus aux feuilles très savoureuses. On en faisait des bottes ou des fagots si vous préférez, pour les rentrer, une fois secs, sous le hangar et les donner aux brebis avant qu'elles mettent bas. Un peu plus tard, on élaguait aussi des châtaigniers et des chênes qu'on leur donnait en pâture, le soir, quand on les enfermait.

Baptiste qui était très agile, montait aux arbres avec le hachereau passé dans la ceinture, sur les reins. Une fois au sommet, il coupait les branches au ras du tronc, tout en descendant. Jean-Pierre, d'en bas, lui indiquait s'il fallait qu'il laisse une touffe en haut ou qu'il le décapite. Les arbres avec un houppier montaient très haut et pour y arriver, on pouvait parfois avoir le vertige : ce n'était pas le moment de regarder en bas ! Ceux qu'on avait été, développaient un têtard avec des branches qui partaient de tous les côtés, comme les rayons autour du moyeu d'une charrette, et ils ne faisaient pas moins de rame que les autres. Ceux-là, on pouvait y monter, même avec le vent d'Autan. ... à suivre...



En plus des signataires des articles, ont participé à ce bulletin : Charles Culié, Isabelle Leblond, Emilie Maffre, Anne-Lise Le Gargam, Babeth Vidal-Roque, Patrick Clément et Francette Séguier.



• HISTOIRES BRASSAGAISES : Chroniques du Griffoul

L'eau courante a été installée à Brassac après la deuxième guerre mondiale. Auparavant c'était le règne des fontaines qui permettaient à la population de se nourrir et de se laver. On n'imagine pas la vie sans l'eau du robinet, pourtant, le nombre de fontaines aujourd'hui désaffectées prouve l'importance qu'elles avaient dans la vie quotidienne. Il ne reste que deux fontaines en activité à Brassac. Celle de la place de la Mairie et celle de la place du Griffoul. Cette dernière est l'objet de nombreux ravitaillements de la part d'habitants de Brassac ou d'ailleurs qui remplissent leurs malles de voitures de bouteilles d'eau ou de passages quotidiens avant les repas de midi ou du soir. Roger Gros habite à 20 mètres de la fontaine et il boit de son eau depuis plus de 90 ans ! Il raconte que son grand-père André Sire ne tarissait pas d'éloges sur le Griffoul. Pendant 30 ans, ses trois chevaux faisaient le trajet de Brassac à St Chinian et Capestang chaque semaine en tirant une charrette chargée de patates ou de barriques de vin. «De toutes les fontaines croisées en chemin, l'eau du Griffoul était la seule à ne pas faire mal aux chevaux en sueur qui la buvaient ! »

DEL TEMPS DE JAN-PIERRON (seguida)

...Los que n'avián mens, qu'avián pas de parelhs pro fòrts per lo virar (ni mai saique d'argent per lo comprar) batián al flagèl. Per aquò calíá causir los jorns que faguèsse plan caud per que las espigas se batèssen plan. La recòlta expandida sul sòl, a la raja del solelh, se metián quatre òmes capables e que s'endevenguèssen : tac - tac - tac - tac... Las femnas e los dròlles escarpissíán las garbas, bolegavan la palha, amassavan lo gran e lo ventavan. Lo manège èra una maquina amb de cròcs que viravan de còp per engrunar las espigas : lo gran tombava sul sòl plan aclapit ; d'aquí lo calíá acampar e lo ventar : lo pagès aviá tot un sistèma de ròdas e de rodons dentats que calíá emmenar amb un parelh de buòus capables. Los buòus èran atalats a un cambet e viravan rond : d'aquí lo nom de la maquina. Mai los buòus anavan vite, mai la maquina n'alentissíá d'engolir de garbas que calíá presentar desligadas e escarpidas, en plan velhant de se faire pas trapar las mans amb los cròcs. Al començament des sègle, vegèrem las primièiras maquinassas de vapor. . . Mas ne tornarem parlar. Un còp la recòlta recaptada, a Comba Granda coma pertot, podíán polsar un bricon. Mas demoravan pas per aquò sens faire res. Tanlèu qu'avián trachas las garbas de pel camp, femorejavan las fedas e mossavan un parelhat de selhons per semenar de rabas que naissíán a la primièira rosinada e qu'aital butavan abans l'ivèrn. Tanlèu qu'aviá facha una sason, lo torn de Nòstra Dama tanplan, se metián a mossar los restolhs pel sigal e la civada.

Sus la fin d'agost, amb la luna vièlha, se metián a faire de brost (o de rama, se volètz). Recuravan los fraisses plan brancuts, de las fuòlhas plan saborosas. Ne fasián de botèus (o de gravèls s'aimatz mai) per lo dintrar, quand èran secs, jos la cobèrta, e los balhar l'ivèrn a las fedas abans qu'anhelessen. Un pauc pus tard, recuravan tanben de castanhièrs e de garrics per apasturar lo ser quand las clausíán.

Baptiston, qu'èra plan desgordit, montava suls arbres amb lo pigasson passat dins la cencha, suls rens. Un còp a la cima, copava lo brancatge a ras de camba en davalant. De per tèrra, Jan-Pierron li disiá se calíá que daissèsse de cimèl o que l'escapitèsse. Los arbres amb un cimèl montavan fòrt naut e, per i arribar, tanplan lo cap tornejava : èra pas lo moment d'agachar vèrs tèrra. Los qu'èran escapitats fasián un tròc de cabossòla amb de brancas que partissíán al rond, çò mèmes coma los rajats al boton d'una ròda de carreta ; e fasián pas mens de rama que los autres. A aqueles, òm i podíá montar amb lo vent d'amont. . . . a seguir.

• C'EST AUSSI BRASSAC !

Nouvelle rubrique dans laquelle les cartes postales existent autrement que grâce au cœur médiéval et la rivière.

